



A Paris, le lundi 26 mai 2026

Pour une véritable mobilité interne au SPIP de Paris !
Stop au blocage des agents, stop à l'arbitraire !

Lors du CSA local du 23 mars 2026, la direction du SPIP de Paris a annoncé, pour la deuxième année consécutive, l'absence de mobilité interne au sein du service. Derrière cette annonce, une réalité très claire : la direction fait le choix de verrouiller les affectations et de maintenir les agents sur leur poste sans prendre en compte leurs demandes.

Depuis plusieurs années, les règles changent au gré des discours de la direction. D'abord, il était question d'une mobilité possible après un an d'affectation. Puis deux ans. Désormais, plus aucune durée n'est clairement annoncée. Les agents sont laissés dans le flou le plus total, sans visibilité sur leur avenir professionnel.

Cette absence totale de cadre nourrit un système opaque dans lequel les décisions reposent uniquement sur le bon vouloir de la hiérarchie. Les agents ne disposent d'aucun critère clair, d'aucune procédure transparente et d'aucune garantie d'égalité de traitement. La mobilité devient une faveur accordée au cas par cas, et non un droit encadré collectivement.

Pour justifier cette politique, la direction affirme régulièrement que les agents peuvent toujours demander un changement de poste et qu'un entretien leur sera proposé. Mais dans quelles conditions ? Sur quels critères ? Avec quelles priorités ? Rien n'est écrit, rien n'est objectivé.

En réalité, ce fonctionnement place les agents dans une situation profondément injuste. Pour espérer être entendus, il leur est demandé d'exposer leurs difficultés personnelles, leur fatigue, leurs contraintes familiales ou leur mal-être au travail afin de tenter de convaincre leur hiérarchie de leur accorder un départ. Ce système est inacceptable.

Les agents n'ont pas à quémander une mobilité ni à devoir justifier leur vie privée pour espérer changer de poste.

Une nouvelle fois, la direction démontre son désintérêt pour les conditions de travail des personnels, pour leur bien-être, pour leurs aspirations professionnelles et pour leur besoin légitime de développer de nouvelles compétences au cours de leur carrière.

La direction entretient également une opacité complète sur les besoins réels des services. Aucun travail de communication n'est fait concernant les postes susceptibles d'être ouverts, les besoins de renfort ou les difficultés d'effectifs dans les différents pôles. Les agents sont ainsi maintenus dans le flou : impossible de réfléchir à une mobilité lorsque l'on ne sait même pas quelles perspectives

existent. Cette absence de transparence empêche aussi les personnels de mesurer les sous-effectifs et les difficultés rencontrées dans d'autres secteurs du service.

Pour la CGT IP 75, cette manière de gérer les personnels est une impasse. Bloquer les agents pendant des années sur les mêmes postes, sans perspectives, sans transparence et sans reconnaissance de leurs souhaits d'évolution, ne peut produire qu'épuisement, démotivation et perte de sens au travail.

Des agents publics qui vont bien, c'est un service public qui fonctionne !

Face à cette situation, la CGT IP 75 refuse l'arbitraire et réagit.

La CGT IP 75 a rédigé une charte de mobilité interne qui sera portée lors du prochain CSA du mois de juin.

La CGT IP 75 revendique :

- La possibilité pour les agents de tous les corps de pouvoir changer d'affectation lorsqu'un poste de son corps est disponible avant l'arrivée de nouveaux agents ;
- La publication de critères clairs, équitables et transparents.

Afin que cette charte corresponde au plus près des besoins des agents, un questionnaire vous sera prochainement transmis. Nous invitons l'ensemble des personnels à y répondre massivement.

Parce que la mobilité ne doit pas dépendre du fait du prince ;

Parce que le respect des personnels est une condition indispensable au bon fonctionnement du service public ;

Parce que gérer les personnels, ce n'est pas les assigner à résidence professionnelle !

Contre l'arbitraire et pour la défense des intérêts des agents et du service, la CGT IP 75 reste mobilisée !